

L'Acadie Nouvelle, le 28 avril 1999

La saga de la Maison Robichaud se poursuit

NÉGUAC - Les représentants de la Société historique de Néguaac auront une nouvelle chance, d'ici la fin de la semaine, de convaincre Patrimoine Nouveau-Brunswick de reconnaître à nouveau le site historique provincial de la Maison Robichaud comme étant celle construite par l'ancien notable Otho Robichaud.

Le débat, qui dure depuis plus d'un an, s'est particulièrement intensifié depuis la parution, sous la plume de l'historien Fidèle Thériault, d'un article dans une publication de la Société historique Nicholas-Denys rapportant une hypothèse selon laquelle la maison alors reconnue par la province comme ayant été construite par Otho Robichaud serait en fait une partie de l'ancienne chapelle paroissiale.

Depuis, une étude commandée par Patrimoine Nouveau-Brunswick et réalisée par un historien indépendant a plutôt conclu que la maison aurait plus vraisemblablement été construite par le fils d'Otho Robichaud, Louis.

C'est finalement aujourd'hui, ou sinon demain, que le président de la Société, Fernand Robichaud, rencontrera l'état-major du ministère du Développement économique, du Tourisme et de la Culture. M. Robichaud et ses collaborateurs prévoient apporter de nouveaux éléments, notamment une expertise effectuée sur une carte datant de la fin du XVIIIe siècle, qui devraient selon eux convaincre la direction de Patrimoine Nouveau-Brunswick que leur hypothèse, et non celles formulées par les différents historiens divergents, est bien la bonne.

Degrâce écoutera, mais...

Hier, le ministre d'État au Tourisme et à la Culture, Jean-Camille Degrâce, a toutefois été clair à quelques heures de rencontrer les gens de la Société historique de Néguaac.

Son ministère a commandé et défrayé les coûts d'une étude indépendante, et donc impartiale, pour orienter les positions de son gouvernement concernant le site historique provincial de Néguaac. Cette étude a décrété que la maison n'était pas celle d'Otho Robichaud et la balle est donc dans le camp la Société historique si elle veut modifier la désignation du site.

M. Degrâce soutient que son gouvernement est ouvert à diverses considérations qui apporteraient satisfaction dans la communauté de Néguaac, en autant qu'elles ne soient pas historiquement inexactes. Mais, souligne le ministre, même le conseil municipal n'a pas exprimé une position claire sur sa propre volonté depuis le début du débat.

«Nous avons commandé une étude qui nous a amené à prendre une position maintenant connue de tout le monde, a indiqué hier le ministre DeGrâce.

Nous sommes toujours disposés à entendre la Société historique de Néguaac et, d'ailleurs, je n'ai pas encore pu me faire une idée des arguments qu'ils projettent de nous présenter. Mais ce sera à eux de nous convaincre que notre position actuelle n'est pas la bonne.»